

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2014**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents à la séance : 14

Date de convocation : 23/04/2014

Date d'affichage : 02/05/2014

Présents : MM. BRETIN Christian, COLONOZET Nathalie, ROUX Philippe, LAURENT Daniel, POLY Bernard, FORAS Annie, PUTIN Dominique, PIDOUX Valérie, RIVATTON Xavier, BEAUDART Clémence, BARBIER Jean-Claude, CLEMENT Colette, CHAUVIN Yves, JOUFFROY Brigitte.

Absents excusés : COMTE Elodie donne procuration à COLONOZET Nathalie.

Secrétaire : Mr PUTIN Dominique

Ordre du jour :

- Examen et vote des 3 taxes directes locales,
- Examen et vote du budget M14 et du budget M49, .
- Divers et dernières minutes.

Sur les éventuelles remarques relatives au compte rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2014, Monsieur BARBIER et Madame CLEMENT, Conseillers d'opposition font une déclaration, regrettant que la déclaration préalable qu'ils avaient faite lors de ce conseil n'y figure pas.

Monsieur Philippe ROUX répond que cette déclaration affirmait une volonté d'ouverture et un souci de dialogue et que de ce fait il a pu sembler inutile de la mettre en exergue, le compte rendu du Conseil Municipal s'attachant avant tout aux conclusions. Pour autant, le Maire prend acte de la demande et veillera à ce que les propos de l'opposition, positifs ou négatifs soient bien restitués.

Pour rappel, cette déclaration préalable de Mr BARBIER et Mme CLEMENT, Conseillers d'opposition soulignait une volonté de principe de participation constructive aux décisions et par ailleurs une remarque relative à leur demande de baisse du tarif de location de la salle de la Grenette au profit de l'Association Les Amis du Musette.

EXAMEN ET VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES :

Le Maire propose de ne pas augmenter les 3 taxes locales qui se situent d'ailleurs à ce niveau depuis 2003. Les augmentations fiscales qui sont constatées sont celle liée à l'évolution de l'indice INSEE. Les arguments qu'il utilise pour le maintien de ces taux sont de 3 ordres :

- Tout d'abord le produit engendré par le cumul de ces 3 taxes situe la commune de COUSANCE à un niveau inférieur à celui des communes de même taille sur le plan national.
- D'autre part, la baisse annoncée des aides de l'Etat au profit des collectivités ne conduit pas logiquement à diminuer le produit des taxes.
- Enfin le Maire rappelle également que les investissements importants auxquels sera confrontée notre commune dans les années à venir milite pour un maintien des taxes.

Monsieur BARBIER, Conseiller Municipal d'opposition propose une baisse de 1 % du taux d'imposition.

Le Conseil Municipal, vote à 13 voix pour et 2 voix contre le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014, comme suit :

	Taux	Produit attendu
- Taxe d'habitation :	9,74 %	112 205 €
- Taxe foncière (bâti) :	16,69 %	278 556 €
- Taxe foncière (non bâti) :	36,52 %	10 299 €
	TOTAL	401 060 €

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET :

Préalablement à l'étude du budget, le Maire présente sous forme de tableaux synthétiques les mécanismes et le calendrier d'élaboration du budget d'une part et les grandes familles que composent un budget municipal d'autre part. Ceux-ci sont présentés par Nathalie COLONOZET, Adjoint aux finances et le Maire apporte des commentaires tout au long de la présentation de celui-ci.

Budget M14 (communal) :

Le Conseil Municipal approuve à 13 voix pour et 2 abstentions (Mr BARBIER et Mme CLEMENT), le budget primitif communal 2014 de COUSANCE comme suit :

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractères général :	276 800,00 €
Charges de personnel :	231 080,00 €
Autres charges de gestion :	148 371,00 €
Charges financières :	920,00 €
Charges exceptionnelles :	500,00 €
Virement à section d'investissement	572 431,00 €
Opérations d'ordre entre section	292,00 €
TOTAL :	1 230 394,00 €

Recettes de fonctionnement

Produits de service :	56 085,00 €
Impôts et taxes :	517 712,00 €
Dotations et participations :	212 704,00 €
Autres produits gestion courante :	80 910,00 €
Produits exceptionnels :	300,52 €
Résultat reporté	362 682,48 €
TOTAL :	1 230 394,00 €

Dépenses investissement

Reste à réaliser 2013	
Révision POS/PLU	25 242.00
Logiciel du cimetière	473.00
Terrain entrainement foot	27 351.00
Création chemin accès poste refoulement	7 015.00
Barrière roma ecole	4 000.00
Pots + bordures entrée village fleurissement	638.00
Rénovation la poste	65 362.00
Fenêtre sud salle des frères	4 132.00
Alarme service technique	2 015.00
Garage salle des frères	14 920.00
Reprise mur salle des frères	6 363.00
Immeuble RECEVEUR	200 225.00
Trottoir rue du stade	71 415.00
	MO ABCD 7 332.00
	BONNEFOY 64 082.40
Barrière protection Le Glacier	6 815.00
RVS 4° Tranche	13 538.00
Mise en conformité électrique	
* MAIRIE	684.00
* BIBLIOTHEQUE	1 220.00
* GRENETTE	189.00
* ATELIER	845.00
Portail Eglise	1 050.00
Terrain EHPAD BIAN	2 157.00
Panneaux arrêt bus	853.00
Zinguerie Eglise	1 390.00
Taille haie et tronçonneuse	710.00
Disjoncteur général Gymnase	2 952.00
Classement administratif	1 389.00
Béton cave 51, Grande Rue	2 457.00
Toiture pizzéria	648.00

WC Place du marché	13 082.00		
		Cab BOUDIER	1 600.84
		JAILLET BAT.	4 024.10
		SAGETAT	1 987.20
		COMAS SERAND	2 751.86
		COURVIL	2 144.40
		BOUCHET	573.60
TOTAL Reste à réaliser 2013	479 130.00		

Prévision nouveau conseil 2014	
Achat et rénovation bâtiment (ex. gare)	212 750.00
Acquisition d'un standard téléphonique	3 300.00
Matériels électroportatifs service technique	6 000.00
Traçage basket gymnase	2 000.00
Cloisonnement gymnase	2 000.00
Bureau maire + siège adjoint	1 854.00
Avenant 51 grande rue (douche + grille protection)	5 000.00
Rénovation bureaux Médecine du travail	20 000.00
Désherbeur Thermique	500.00
Mur soutènement Rue Marchand	6 000.00
Rideaux à lamelles bureau Maire et Adjoint	493.00
Appareil photo numérique	300.00
Videoprojecteur wifi + écran	1 700.00
Aspirateur	300.00
Sonnette porte entrée mairie	400.00
Entrée principale cimetière	30 000.00
Cafetière mairie	80.00
Bureau assistante sociale	1 000.00
Parkings	200 000.00
WC Grenette extérieur	2 000.00
Chauffage Grenette (réglage)	500.00
Panneau "information"	15 000.00
Etude agencement "En Lune"	10 000.00
Filet terrain tennis	600.00
Entrée gymnase	8 000.00
Pots et plantes salle de conseil	250.00
Total prévision nouveau conseil 2014	530 027.00

Capital emprunts	35 419.59
Dépôt garantie caution logement	2 000.00
Déficit d'investissement 2013	129 498.41
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 176 075.00

Recettes investissement

Affectation de résultat 2013	413 359.41
FCTVA	22 000.59
Dépôt garantie caution logement	2 000.00
Subvention carré militaire	2 100.00
Subvention réserve parlementaire terrain entrain foot	5 000.00
Subvention DETR rénovation Poste	23 398.00
Subvention CSCJ 51, Grande Rue	12 581.00
Annulation mandats p/récup TVA commerce 51 Grande Rue	122 914.00
Amortissements subventions	291.00
Virement de la section de fonctionnement	572 431.00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 176 075.00

Budget M49 (eau et assainissement) :

Le Conseil Municipal, vote et approuve à 15 voix pour le budget primitif 2014 de l'eau et de l'assainissement de COUSANCE, comme suit :

Dépenses d'exploitation	: 230 707 €	
	Eau	Assainissement
Charges à caractère général :	37 463 €	42 105 €
Charges personnel	20 738 €	14 389 €
Atténuations de produits	19 889 €	10 024 €
Autres charges de gestion	1 000 €	0 €
Charges exceptionnelles	50 €	50 €
Dotations aux amortissements	<u>31 650 €</u>	<u>53 349 €</u>
TOTAL	110 790 €	119 917 €

Recettes d'exploitation	: 230 707 €	
Ventes produits	90 498 €	95 520 €
Prime épuration		4 000 €
Subvention communal	20 481 €	18 036 €
Amortissements		<u>2 172 €</u>
TOTAL	110 979 €	119 728 €

Dépenses d'investissement : 641 254 €

Désignations	Eau	Assainissement
Télégestion station pompage	5 100.00 €	
Frais étude à réintégrer de 2010 et 2011		29 969.00 €
Achat compteurs	4 013.00 €	
Travaux suite étude diagnostique (réduction eaux claires parasites)		600 000.00 €
Amortissements	2 172.00	

Recettes d'investissement : 641 254 €

FCTVA	3 032.62 €	
Amortissements	30 914.00 €	24 113.00 €
Affectation de résultat	164 795.72	
Frais étude à réintégrer de 2010 et 2011		29 969.00 €
Excédent antérieur reporté	227 429.66	
Emprunts	161 000.00 €	

DIVERS ET DERNIERES MINUTES :

Aide financière pour la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale :

Le souvenir Français nous informe que l'année 2014 marquera le début du cycle du centenaire de la Première Guerre Mondiale qui se déroulera sur 4 années. Il s'agira de réaliser un monument départemental, original, vivant, transmissible, donc durable à travers les siècles : la plantation, par la jeune génération, de 12 000 chênes dans la forêt de Chaux. Ce nombre correspondant environ au nombre de Jurassiens morts pour la France durant les différents conflits. Un parrainage est demandé aux communes par le souvenir Français.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser une aide financière de 100 € pour la « Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale » au Souvenir Français.

Information SIDEC :

Suite à la mise en œuvre de la dématérialisation des documents budgétaires, un courrier a été adressé aux communes pour informer qu'ils vont procéder à l'embauche en urgence de 6 techniciens informatiques en CDD pour environ une année, venant renforcer l'équipe de 6 techniciens déjà en place. Ils vont mutualiser l'effort financier de cette mesure entre les collectivités adhérentes, ce qui induit l'application d'un forfait unique de 460 € pour chaque collectivité adhérente, processus équitable car le travail pour la dématérialisation ne sera pas très différent quelle que soit la taille de la collectivité.

Embauche d'un contrat à durée déterminée :

Monsieur Claude PUTIN étant parti en retraite depuis le 31 mars 2014, il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour le service technique.

Le Conseil Municipal décide de recruter un agent non titulaire en contrat à durée déterminée à compter du 19 mai 2014 avec une période d'essai.

Cet agent assurera des fonctions d'agent d'entretien pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent sur la base des conditions précitées, et habilité à ce titre à conclure le contrat d'engagement correspondant.

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement.

Commissions Communauté de Communes du Sud-Revermont :

Pour information :

Commission Économie : POLY Bernard – PIDOUX Valérie (suppléante)

Commission Éducation : COMTE Elodie – COLONAZET Nathalie (suppléante)

Commission Réseaux : CHAUVIN Yves – POLY Bernard (suppléant)

Commission Social : BARBIER Jean-Claude – COLONAZET Nathalie (suppléante)

Commission agriculture : PIDOUX Valérie – RIVATTON Xavier (suppléant)

Création d'une commission POS/PLU :

Le conseil municipal crée une nouvelle commission communale pour la révision du POS en PLU, NOMME pour la durée du mandat :

POS/PLU

1/ Yves CHAUVIN
2/ Brigitte JOUFFROY
3/ Xavier RIVATTON
4/ Philippe ROUX
5/ Bernard POLY
6/ Clémence BEAUDARD

Responsable / Animateur : Philippe ROUX

Réclamations :

Les réclamations faites en mairie sont traitées dans les meilleurs délais, il y a déjà des retours positifs.

CCAS :

Le Maire informe que le CCAS réuni dernièrement a procédé à l'élection d'une vice-présidente en la personne de Josiane BOUGAUD.

Il informe aussi que l'aide du CCAS au profit des enfants de COUSANCE concernant la cantine scolaire passe de 0,60 € à 0,80 € par repas.

Enfin, il signale que la banque alimentaire sera conjointement gérée par Colette CLEMENT et Josiane BOUGAUD.

Création d'une Maison d'Assistance Maternelle (MAM) :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une personne souhaitant créer une MAM et recherchant 160 m2 de locaux. Il signale que ce type de structure fait l'objet actuellement d'une étude sur notre territoire.

Cérémonie du 8 mai 1945 :

Le Maire informe les élus concernant la cérémonie du 8 mai. Celle-ci se déroulera à l'identique des années passées avec la présence des enfants des écoles et du Souvenir Français.

Colette CLEMENT élue d'opposition informe que, pour des raisons qui lui sont personnelles, prendra part à la cérémonie mais ne s'associera pas au groupe des élus et restera au sein du public.

Commission urbanisme :

Mme Brigitte JOUFFROY étant absente lors de la désignation des commissions communales, elle exprime le souhait de faire partie de la commission urbanisme. Le Conseil Municipal accepte d'ajouter Mme Brigitte JOUFFROY à cette commission.

Le Maire,
Christian BRETIN

